



PARCOURS DU PATRIMOINE

CHIMEN-TRASÉ A PATRIMWÀN AN NOU

Sur les traces d'Ignace et de ses compagnons
An siyaj a Inyas é kanmarad a-y





Direction de Publication

■ **Patrice KORUTOS**

Directeur de Cabinet du Maire

Coordination

■ **Chantal LAURIETTE**

Direction des Affaires Culturelles
et du Patrimoine

■ **Célia HATCHI-MIMIETTE**

Adjointe au Maire, Éluée déléguée Culture
et Éducation

■ **Élus** membres de la commission communale Culture

Collaboration

■ **Emmanuel ODACRE**

Direction Générale Adjointe
des Services « Animation du Territoire »

■ **Marie-Jo CHALUS**

Cabinet du Maire / Communication

MOT DU MAIRE

La Ville de Baie-Mahault a toujours démontré sa volonté de **valoriser, préserver et transmettre le patrimoine matériel et immatériel** sur son territoire.

C'est en ce sens que plusieurs actions ont été initiées ; mettant l'accent sur notre devoir de transmission de l'Histoire.

À l'instar de la **stèle érigée en hommage à Joseph IGNACE et ses Compagnons, lors de la commémoration de l'esclavage en mai dernier.**

C'est en cela que réside l'essence même des **«Parcours du Patrimoine»**, concept dont la seule finalité est d'affirmer l'identité singulière de ce territoire, en valorisant les richesses qui le jalonnent.

Baie-mahault est le fruit d'un foisonnement d'histoires, de destinées d'hommes et de femmes en quête de justice et de liberté.

Ces parcours sont le moyen symbolique de suivre leurs pas.

Nous n'avons eu de cesse de lever le voile sur certaines zones d'ombres de notre Histoire ; afin de permettre à bon nombre de la connaître ou de la découvrir pour ainsi, se l'approprier.

Car c'est en suscitant le débat, en commémorant le passé, que l'on pourra prétendre à des lendemains meilleurs.

Ainsi, la mémoire individuelle pourra s'inscrire peu à peu, dans une mémoire collective.

La ville de Baie-Mahault se veut, alors, le garant de la transmission de cette mémoire collective aux nouvelles générations.

Simone VEIL a dit «Je n'aime pas l'expression devoir de mémoire. Le seul devoir, c'est d'enseigner et de transmettre».

Hélène POLIFONTE
Maire de la ville de Baie-Mahault

LES PARCOURS DU PATRIMOINE À BAIE-MAHAULT

La Direction des Affaires Culturelles et du Patrimoine, en collaboration avec les élus de la commission culturelle, s'est lancée dans un processus d'identification et de mise en valeur du patrimoine Baie-Mahaultien.

Le concept des **PARCOURS DU PATRIMOINE** nous renvoie à l'immatériel, les léwoz chez Man Sosso à l'espace Jabrun, et au patrimoine naturel pour évoquer la baie de Baie-Mahault et sa mangrove, d'une grande richesse tant par sa flore que par sa faune, composantes de notre biodiversité.

Parler de Patrimoine, c'est aussi le bâti, telles les maisons coloniales de Wonche, de Dupuy ou encore l'église Saint-Jean Baptiste, héritage d'Ali Tur, et le monument aux morts, unique en son genre en France et dans la Caraïbe, de style art déco des années 30. Enfin, le Patrimoine est aussi mémoriel.

Les **PARCOURS DU PATRIMOINE** contribuent à valoriser et à intégrer le Patrimoine dans une culture commune et partagée pour un développement pérenne. Celui-ci étant lié à l'humain, à ce que nous sommes, à notre identité, à nos valeurs.

Qu'il soit immatériel ou mémoriel, le Patrimoine fait sens. Il crée du lien social car il mêle travail de mémoire et réappropriation de chacun d'entre nous. Il participe à construire notre société guadeloupéenne, toujours en mouvement et en quête d'identité.

Ce premier **PARCOURS DU PATRIMOINE « Sur les traces d'Ignace et de ses compagnons »** est consacré au passage de Joseph Ignace et de ses compagnons sur notre territoire. Il matérialise de manière symbolique une partie de l'itinéraire emprunté par ses valeureux soldats lors de la guerre de 1802. Revenant de Basse-Terre où ils quittent Delgrès, pour se rendre à Baimbridge, ils n'ont d'autres solutions que de passer par Baie-Mahault.

Le territoire de la commune a été témoin d'affrontements, de luttes et d'occupations pour la libération de la Guadeloupe. Bien plus que de tracer une route exacte, il s'agit d'éclairer la place du territoire de Baie-Mahault dans cette épopée.

Ainsi, la Culture s'affirme comme un moteur de développement à travers son rôle essentiel dans le vivre ensemble, sa capacité à créer des richesses, tant matérielles qu'immatérielles.

Plusieurs étapes jalonnent la réalisation de ce parcours. D'abord, l'adressage des rues de Belcourt à Trioncelle menée par la Police municipale, la conception d'une sculpture par l'artiste guadeloupéen, Jacky Poullier, posée à l'esplanade de Belcourt. Enfin, la matérialisation de cet itinéraire symbolique est composé de trois (3) panneaux d'interprétation.

Ce projet mémoriel a pour objectif de développer les points d'intérêt et de halte sur notre territoire et de « nourrir » le développement du tourisme mémoriel mené par la communauté d'agglomération Cap Excellence. Il participe à l'aménagement du territoire, à son dynamisme, et crée un outil à la fois pédagogique et de vulgarisation de notre histoire.

Chantal LAURIETTE
Directrice des Affaires Culturelles et du Patrimoine

CONTEXTE HISTORIQUE

À la fin du XVIII^e siècle, les possessions coloniales du Royaume de France dans la Caraïbe comprennent les îles de Saint-Domingue (partie française), de la Martinique et de la Guadeloupe. L'instabilité géostratégique habituelle de cette région, fruit des rivalités entre puissances européennes (Angleterre, France, Hollande, Espagne, Suède, Danemark), s'enrichit d'un événement inédit : l'avènement d'une nation nouvelle, les États-Unis d'Amérique, à l'issue de la guerre d'indépendance américaine (1776-1783).

Un deuxième événement alimente les soubresauts de cette fin de siècle caribéenne : la Révolution française de 1789, dont les répercussions retentissent non seulement dans les possessions françaises mais aussi dans les îles voisines.

Un troisième événement, la révolte massive des esclaves du nord de la partie française de Saint-Domingue, s'avère décisif en 1791, entraînant la proclamation de l'abolition de l'esclavage du 28 août 1793 par le gouverneur Sonthonax, confirmée par la Convention le 4 février 1794 pour toutes les colonies françaises.

À la conquête anglaise de la Martinique et de la Guadeloupe en 1792, réplique la reconquête française de cette dernière par Victor Hugues, courant mai-septembre 1794, armé du décret d'abolition de la Convention. Une armée de soldats de couleurs, composée majoritairement d'anciens esclaves et d'affranchis, se constitue sous l'autorité de Victor Hugues en 1794 et 1795. La Guadeloupe, outre l'affaiblissement des grands habitants blancs (forte émigration, nombreuses exécutions), est soumise à un blocus maritime anglais. L'instauration du travail forcé, afin que les habitations continuent à produire, accompagne l'émergence d'une flotte corsaire guadeloupéenne qui, rompant son isolement, maintient des relations avec le reste de la Caraïbe et le monde américain.

En 1800, arrive l'arrogant gouverneur Lacrosse nommé par le consul Bonaparte. Alors que Français et Anglais entament des pourparlers de paix en 1801, la mort du général Béthencourt, en août 1801, déclenche une implacable succession d'événements qui conduiront à la guerre de 1802. L'«homme de couleur», Pélage, général de brigade, successeur hiérarchique de Béthencourt, est autoritairement écarté de la tête de l'armée à cause de sa couleur, au profit de l'auto-nomination de Lacrosse. Les officiers de couleurs, Ignace, Codou, Massoteau, Palerme, avec leurs soldats, l'emprisonnent et l'expulsent lors des journées d'octobre 1801. Ils installent Pélage à la tête de l'armée. Celui-ci prend les rênes d'un gouvernement provisoire de la Guadeloupe. La paix d'Amiens signée avec les anglais le 25 mars 1802 garantissant leur neutralité dans la Caraïbe, le consul Napoléon Bonaparte entend remettre au pas les deux colonies considérées alors comme rebelles. Deux flottes de guerre quittent la France à destination de la Caraïbe en 1802 : le corps expéditionnaire de Leclerc pour Saint-Domingue, celui de Richépance pour la Guadeloupe.



PARCOURS DU PATRIMOINE

CHIMEN-TRASÉ A PATRIMWÀN AN NOU

Sur les traces d'Ignace et de ses compagnons
An siyaj a Inyas é kanmarad a-y

Joseph IGNACE (1772 - 1802)

Le Quartier de Baie-Mahault, peuplé de 3300 âmes dont 2900 esclaves affranchis en 1794, compte en 1797 une cinquantaine d'habitations dont une quinzaine de sucreries et une trentaine de cafétérias.

Le bourg de 402 habitants et sa baie, deviennent durant ces années de blocus anglais l'un des ports corsaires guadeloupéens.

Le territoire de Baie-Mahault revêt alors, au cœur de l'archipel, une importance stratégique et militaire majeure.

Rotule entre les Grand et Petit cul-de-sac marin, il sert de passerelle entre la Grande-Terre et la Basse-Terre.

Le 6 mai 1802, le général Richepanse parti de Brest arrive en Guadeloupe à la tête d'une escadre de 14 navires et 3500 soldats de l'armée du Rhin.

Il débarque aussitôt ses troupes à Gosier et à Pointe-a-Pitre où le général Pélagé se soumettant, ne lui oppose aucune résistance.

Celles-ci investissent les forts et les redoutes, occupent les emplacements névralgiques, désarment les soldats de couleur, rassemblés à cet effet à la savane de Stivençon, aux abords de la ville.

Le capitaine Joseph Ignace, les officiers Palerme, Codou, Kirwann, Massoteau, accompagnés de 150 soldats, évitent ce piège et se dérobent. Ils se dirigent à marche forcée vers le bourg de Petit-Canal d'où ils traversent la baie du Grand cul-de-sac dans la nuit, à destination du bourg du Lamentin au nord Basse-Terre.

Il s'agit pour eux d'informer au plus vite Louis Delgrès, commandant des forces armées de Basse-Terre.



An mémwa a
Jozèf INYAS
(1772 - 1802)



Sonjé...

TOTEM 1

Annitàn kè bannzil Gwadeloup, tè Bémawo (èvè 3300 nanm, adan yo fò konté 2900 zèsklar, pa oua kenz bitasyon-sikri é trant bitasyon kafé), ka vin pòtalan ba lèsèz ka pòté mannèv pou goumé oben pou baré é fè lagè, an bout a 18è syèk-la. Kon vis ka liyanné sé gran-Vé é ti-Vé la, sé li ka sèvi pon ant Granntè é Bastè.

Lè 6 mé 1802 ka sonné, Jénéral Richpans ka pyété tè Gwadeloup èvè 14 batiman é 3500 sòlda. I ka mèt lanmen asi Lapwent é ka woté fizi an men a tout sòlda, dinèstan yo pa blan kon lèt.

Kapitèn Jozèf Inyas, majò Palèm/Palèwm, Kodou Kirwàn /Kirwann, Masoto, ka (rivé) channda èvè 150 sòlda o Kannal. Yo ka trasé chimen andidan tè a gran-Vé la pou touché tè Manten é pyété vil Bastè pa anba, pou vèti komandan a lawmé Bastè, Kolonèl Lwi Dèlgrès, asi sa ka pasé Lapwent.

At the end of the 18th century, the territory of Baie-Mahault – 3,300 inhabitants including, 2900 slaves, 15 sugar cane estates and 30 coffee plantations - in the heart of the archipelago of Guadeloupe, had major strategic and military importance. Located at the junction of the Grand and Petit marine cul-de-sacs, Baie-Mahault has always been the bridge between the islands of Grande-Terre and Basse-Terre.

On 6th May 1802, General Richepance arrived in Guadeloupe at the head of 14 ships and 3,500 soldiers. He took control of Pointe-à-Pitre and disarmed the coloured soldiers who were stationed there.

Captain Joseph Ignace and the officers Palerme, Codou, Kirwann, Massoteau escaped to Petit Canal with 150 soldiers. He crossed the bay of the marine Grand cul-de-sac, went through the town of Lamentin and arrived in Basse-Terre via the Leeward coast, where he informed the colonel Louis Delgrès, commander of the local armed forces.



PARCOURS DU PATRIMOINE

CHIMEN-TRASÉ A PATRIMWÀN AN NOU

Sur les traces d'Ignace et de ses compagnons
An siyaj a Inyas é kanmarad a-y

Louis DELGRÈS (1766 - 1802)

Le 8 mai 1802, Ignace et ses hommes parviennent à Basse-Terre, accompagnés d'une foule mobilisée lors de leur périple en côte sous-le-vent. Delgrès, informé des agissements de Richepanse, se joint à la résistance, faisant sien le cri de ralliement "Vivre libre ou mourir !"

Du 8 au 10 mai, la rébellion organise au fort Saint-Charles, l'actuel fort Delgrès, qui domine la ville, un plan de défense du sud Basse-Terre, de Dolé à Vieux-Habitant.

Richepanse, maître de Pointe-à-Pitre, entend porter le fer et le feu à Basse-Terre. Il répartit son armée en trois forces.

L'une est chargée de défendre Pointe-à-Pitre, l'autre fait route vers le sud par la terre, le long de la côte au vent.

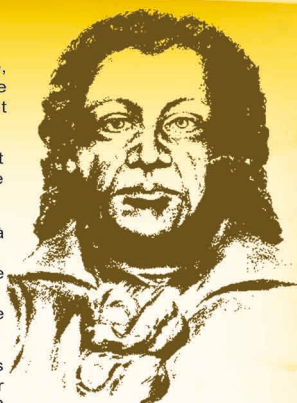
Alors qu'à la tête du gros de ses troupes il gagne la ville de Basse-Terre et ses environs par la mer.

Le 10 mai, ses soldats débarquent sous le feu des insurgés à Duplessis (Vieux-Habitant) puis Baillif. D'intenses combats freinent leur progression vers la ville et le fort qu'il assiège et bombarde du 12 au 22 mai.

Le 22 mai, Delgrès, Ignace et leurs troupes évacuent le fort. Delgrès rejoint la redoute du Matouba aux pieds de la Soufrière, tandis qu'Ignace remonte la côte au vent vers le nord, repasse en Grande-Terre par la baie du Grand cul-de-sac, et investit le 24 mai la redoute de Baimbridge, aux portes de Pointe-à-Pitre.

Le 25 mai, cerné et défait par les troupes du Général Gobert, Ignace se donne la mort à Baimbridge.

Le 28 mai, cerné par les troupes de Richepanse, Delgrès se fait exploser avec 300 de ses compagnons au Matouba.



An mémwa a
Lwi DÈLGRÈS
(1766 - 1802)



Une impitoyable répression s'abat sur la Guadeloupe (exécutions, déportations, emprisonnements, bannissements,...) qui perdurera jusqu'en 1805.

L'arrêté consulaire du 16 juillet 1802 proclame à Paris que la Guadeloupe ainsi que les autres colonies où l'esclavage avait été aboli, sera dorénavant régie, à l'instar de la Martinique "par les mêmes lois qui y étaient en vigueur en 1789".

Le 17 juillet 1802, Richepanse prend un arrêté de 19 articles qui rétablit les conditions de l'esclavage en Guadeloupe.

Sonjé...

TOTEM 2

Inyas é sòlda a-y, ansanm èvè nonm é fanm pasi anba, ka rivé Bastè lè 8 mé.

Dèlgrès ka vin sanblé èvè tousa ka chwazi rété doubout é goupé.

8, 9 é 10 mé yo ka bay larwa é paré kò a yo pou lagé, dépi Dolé jis oti Zabitan.

10 mé, Richpans é tout laumé bannélo a-y, ka sòti Lapwent é pran lanmè pou débaké Duplési é Bajif.

Jou 10 mé lasa jis oti 22 mé, onpakèt mové modèl goupé ka fèt alantou é andidan vil Bastè, é an menm balan-la osi andidan Fò Senchal (konnyéla non a-y sé Fò Dèlgrès). Richpans é bannélo a-y ka baré fò-la toupatou é lagé bonm asi-y gjekon.

Jou a 22 mé, Dèlgrès, Inyas é touséla ki té èvè yo la kité fò-la é kaskòd.

Inyas pran chimen Bémawo é gran-Vé la pou pran Lapwent ba-y.

25 mé rivé, sòlda a Richpans, ki té rété Lapwent, fè-y bat dèyè.

28 mé, Dèlgrès ka touvé-y pri Matouba, an pyé a Lasoufryè, é ka désidé finbat é lavi èvè 300 nonm é fanm ki té aè-y.

O 17 juiyé, Richpans ka pran on désizyon ofisyèl pou viré mèt 19 larèl a lèsklavaj doubout anfòs an bannzil Gwadeloup.

On 8th May, Ignace and his men, accompanied by men and women from the Leeward coast reached the town of Basse-Terre. Delgrès joined the resistance.

From 8th to 10th May, Basse-Terre prepared its defence from Dolé to Vieux-Habitant.

On 10th May, Richepance arrived from Pointe-à-Pitre and disembarked his troops in Duplessis and Baillif.

From 10th to 22nd May, there were successive violent battles around and in the town of Basse-Terre, as well as in fort Saint-Charles (now fort Delgrès), which was besieged and bombed.

On 22nd May, Delgrès, Ignace, and their troops evacuated the fort.

Ignace went back to the island of Grande-Terre via Baie-Mahault and the marine Grand cul-de-sac.

On 25th May, Ignace was defeated in Baimbridge by the soldiers of Richepance stationed in Pointe-à-Pitre.

On 28th May, trapped in Matouba at the foot of the Soufrière volcano, Delgrès blew himself up with 300 men.

On 16th July, Richepance wrote a decree of 19 articles to re-establish slavery in Guadeloupe.



PARCOURS DU PATRIMOINE

CHIMEN-TRASÉ A PATRIMWÀN AN NOU

Sur les traces d'Ignace et de ses compagnons

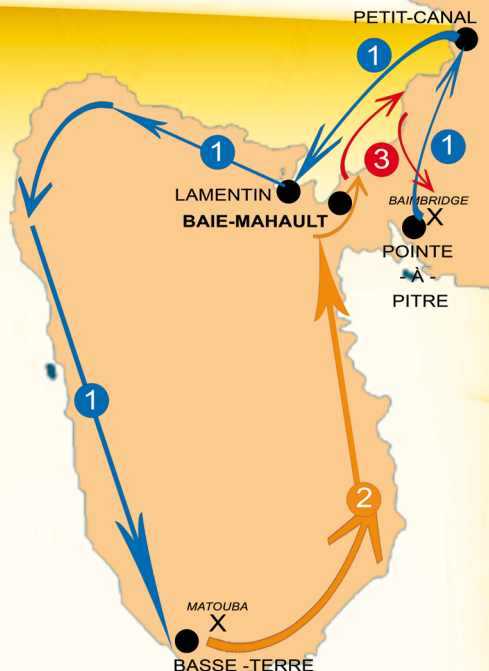
An siyaj a Inyas é kanmarad a-y

ENTRE GRANDE-TERRE ET BASSE-TERRE...

La guerre de Guadeloupe, en 1802, est une guerre courte, de mouvement et de sièges. Au cœur de son déroulement, l'incroyable chevauchée d'Ignace et de ses compagnons. En l'espace de vingt jours, outre les combats et la défense d'un fort, il effectue le tour complet de la île de la Basse-Terre, partant de la Grande-Terre pour y revenir.

1 Le 6 mai, à la tête de ses hommes, il gagne l'important bourg de Petit-Canal et ses nombreuses pirogues. Ils rejoignent par la mer le Lamentin, bourg le plus proche du nord Basse-Terre. Fonçant vers Sainte-Rose à pied, ils traversent Deshaies, Pointe-Noire, Bouillante, Vieux-Habitant, Baillif, mobilisant et sonnante l'alarme autour d'eux. Ils arrivent à Basse-Terre le 8 mai au soir, suivis d'une "masse de nègres et de négresses" de la côte sous-le-vent.

2 Du 10 au 22 mai, outre la défense du fort, attaques, contre-attaques, batailles et violents combats se succèdent entre Vieux-Habitant et Dolé. Les insurgés évacuent le fort Saint-Charles dans la nuit du 22 mai, et se séparent. Les plus valides rejoignent Dolé sous les ordres d'Ignace et de Palerme, remontent la côte au vent par Trois-Rivières, Capesterre, Goyave, Petit-Bourg, Baie-Mahault. Le général Gobert, bras droit de Richepanse, se lance à leur poursuite. Confronté à Palerme à Baie-Mahault, il en disperse les troupes, tandis qu'Ignace repasse en Grande-Terre.



3 Dans la nuit du 23 au 24 mai, s'embarquant de la côte nord-est de Baie-Mahault (où s'étire l'habitation Birmingham) sur des pirogues récupérées dans les bourgs traversées et traînées par la terre, les troupes d'Ignace atteignent la Petite Rivière (actuel canal Perrin de Morne-a-l'eau), font halte à l'habitation Belle-Plaine (des Abymes) le 24, avant d'investir la redoute de Baimbridge où Gobert l'attaque le 25 mai, à la tête des troupes de Richepanse stationnées à Pointe-a-Pitre.

Le périple d'Ignace (6-8 mai à l'aller, 22-24 mai au retour) témoigne autant de choix stratégiques et tactiques, que de la connaissance du territoire. Un territoire terrestre et maritime, dont la nature archipélagique imprime les événements. Le territoire baie-mahaultien, par le passage d'Ignace et le bref affrontement entre Gobert et Palerme, participe ainsi de cette empreinte.

Sonjé...

TOTEM 3

Lagè Gwadeloup ka fèt an 1802 sé on lagè kout. On lagè otila konbatan toujou anmannè /ka monté é désann toulon é ka chouké toupatou la yo pé pou menmé lalit /lité. Nou ka konprann sa byen menm lèuwwè nou ka gadé kantité monté é désann Inyas é tout zòm/ bannèlo/ sendika a-y fè.

6, 7 é 8 mé, i ka rivé ba Richpans mas-ko pou i pa mèt lanmen asi-y é bannèlo a-y, é i ka lagè Lapwent é pran chimen Nò Bastè é Lakòt-soulvan pou ajwenn Delgrès Bastè.

Aprédawwa yo goumé rèd é dri, jou dèyè jou, pasi Bastè, dépi 10 mé jis oti 22 mé, alantou Fò Senchal (Fò Delgrès jòdi-jou), i ka channda èvè Delgrès, é aprésa yochak ka pran bò a yo. I ka woupran Lakòt-ovan pou rivé Bémawo, é la i ka trasé an Granvé-la pou pyété Lapwent lannuit oswè a 23 é 24 mé.

I ka travèsé Tiriyè (kannal Péren/Perrin) é bitasyon Bèlplèn Zabim, i ka arèsté pou séré kò a-y an rèdout Benbridj otila sòlda a Richpans ki té rété Lapwent ka pran-y an kabouya a yo lè 25 mé.

Tout monté é désann a Inyas (6, 7 é 8 mé pou désann Bastè, 22, 23 é 24 mé pou monté Lapwent) ka tèsitifé jan, an tan-lasa, moun té ka kalkilé oséryé pou goumé é ba lèlmi a yo lèspasé. Kanta lèuwwè Inyas ka pran pasi Bémawo ba-y, sé la ou ka konprann jan li é zòm a-y té konnèt bannzil-la kon pèch a yo menm, kisé asi tè, kisé an lannè.

In 1802, the war of Guadeloupe was a short battle of skirmishes and sieges, as testified by the incredible cavalcade of Ignace and his companions.

From 6th to 8th May, Ignace left Pointe-à-Pitre to join up with Delgrès in Basse-Terre via the North and the Leeward coast of the island of Basse-Terre because he was afraid of being disarmed by Richepance.

From 10th to 23rd May, after the successive and difficult fights in Basse-Terre between and around fort Saint Charles (now a fort Delgrès), Ignace and Delgrès fled and then parted ways. Ignace went back to Baie-Mahault via the windward coast, he crossed the marine Grand cul-de-sac and reached the island of Grande-Terre in the night of May 23rd to 24th.

On May 25th, after passing through Petite Rivière (Perrin canal) and the Belle-Plaine plantation in Abymes, Ignace took control of the fortification of Baimbridge, where he was finally defeated by the troops of Richepance stationed in Pointe-à-Pitre.

Ignace's epic journey (departure 6th -8th May, return 22nd 23rd May) demonstrates his strategic and tactical choices, but also his knowledge of the marine and terrestrial environment of the archipelago, as symbolised by the passage through Baie-Mahault.

PLAN DU PARCOURS



COMITÉ SCIENTIFIQUE

BARFLEUR Jean

- Consultant-chercheur sur les aspects anthropologiques, historiques et culturels de la mer et du littoral dans la Caraïbe

DUSSAUGE Matthieu

- Conservateur du patrimoine
- Conservateur du musée Schoelcher
- Chef de Projet «Route de l'Esclave - Traces et mémoires en Guadeloupe»

FALA José

- Directeur de la Police municipale
- Chargé de l'adressage de la ville

FIESQUE Maryse

- Professeur certifié d'Histoire

LAURIETTE Chantal

- Directrice des Affaires Culturelles et du Patrimoine

MARTIAL Gladys

- Professeur d'Histoire
- Présidente de l'Association Gwadeloup Environnement Patrimoine
- Chargée de recherches et de vulgarisation historique
- Co-rédactrice de l'agenda scolaire «LÉKÒL O PÉYI»

PAULINE Fabrice

- Responsable du Développement des animations culturelles

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

■ **Auguste LACOUR**

*Histoire de la Guadeloupe, Tome Troisième (1798 à 1803),
Basse-Terre (Guadeloupe), 1858*

■ **Oruno LARA**

La Guadeloupe dans l'histoire, 1921

■ **Germain SAINT-RUF**

*L'épopée Delgrès, la Guadeloupe sous la révolution
française (1789-1802), 1955*

■ **Jacques ADÉLAÏDE-MERLANDE**

Delgrès, Karthala, 1986

■ **Rolland ANDUSE**

Ignace, le premier rebelle, Éditions Jasor, 1992

■ **Jacques ADÉLAÏDE-MERLANDE, René BÉLÉNUS, Frédéric REGENT**

*La Rébellion de la Guadeloupe (1801-1802),
Société d'Histoire de la Guadeloupe, 2002*

REMERCIEMENTS



- **ANGEVIN Cheryl**
pour la traduction en Anglais
- **BARFLEUR Jean**
pour ses précieuses recherches, la rédaction
des totems et des panneaux d'interprétation
- **BOLUS Mirna**
pour la traduction en Créole
- **Les membres du Comité scientifique**
pour leur riche contribution
- **Entreprise GRAPHIC ANTILLES**
- **Entreprise XERIA**



Ville de Baie-Mahault

Centre culturel Gérard Lockel - rue du 6 mai 1802

97122 Baie-Mahault - Guadeloupe

Tél : 0590 26 34 08 - www.baiemahault.fr

mairie@baiemahault.fr - culture.belcourt@baiemahault.fr



Ville de Baie-Mahault



Ville de Baie-Mahault



[baiemahault](https://twitter.com/baiemahault)